

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2010

L'an deux mil dix, le 21 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, VASSEUR Karine, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés : PEDEUX Françoise, ANDRE Jean Paul

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 17 décembre 2010

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Délibération demande de subvention pour une pose d'alarme dans la mairie et les écoles,
- Remplacement personnel (secrétariat),
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### Délibération demande de subvention pour une pose d'alarme

Il s'agit de sécuriser le bâtiment mairie/écoles.

Le projet pourrait s'organiser en installant un central dans la mairie et des détecteurs de présence dans le reste du bâtiment du même type que la salle de fêtes.

Le coût environ 7900 € (devis société SEC) pour équiper la mairie, l'école primaire, l'école maternelle et la cantine. Possibilité de financement sur 60 mois mais dans ce cas, ce choix ne permet pas la récupération de la TVA.

**Le conseil demande de contacter une autre entreprise afin de disposer d'un devis différent et donne son accord pour prendre rang avec une demande de subvention à hauteur des devis.**

### Remplacement de personnel pour le secrétariat de mairie

L'arrêt médical de JL Giordano est reconduit jusqu'au 16 avril 2011. Laurence Bos est, quant à elle, repartie dans sa région natale en Alsace.

Catherine Bellier assure pour l'instant le secrétariat le mardi après-midi, les mercredi, jeudi et vendredi matin.

Le conseil convient de recenser, avant la fin de l'année, les tâches accomplies aujourd'hui sur le poste de secrétariat, le temps passé, y compris par les adjoints, et les besoins de manière à définir un profil de poste pour envisager un recrutement et faire paraître une demande d'embauche.

## Urbanisme

- 2 dossiers en instruction pour pouvoir déposer une demande de permis. Il s'agit de divisions de parcelles.
- Un dépôt de permis pour Codury/Molina, rue du lavoir, pour l'installation d'une piscine et d'un bâtiment technique.

## Comptes-rendus des Délégués

### Commission intercommunale défense incendie

Etat d'avancement du projet schéma directeur pour la commune, identification des priorités à établir, listage des carences ou manquements flagrants du dossier.

### Commission communication

La rédaction du bulletin municipal est terminée. Il aura cette année 36 pages mais n'intégrera pas certains articles car la commission ne les a pas reçus soit, à temps soit, pas du tout. C'est le cas pour le sou des écoles, les conscrits et la chasse.

Néanmoins, le sou des écoles pourra insérer son article, en feuille volante dans le bulletin.

Buroset fait le tirage en 350 exemplaires et en noir et blanc. Nous avons voulu prioriser l'édition de la charte, qui elle, est un document pérenne qui sera donc édité en couleur.

La charge de la réalisation du bulletin est lourde. Aussi, cette année, la commission communication est intervenue dans une réunion des associations pour informer tout le monde d'un délai pour recevoir les articles (fin novembre). Pour l'année prochaine, la commission envisage d'imposer un format et un cahier des charges pour faciliter notamment la mise en page.

### Commission environnement

La charte est terminée. Elle sera éditée en couleur et en 400 exemplaires pour permettre une distribution aux habitants et ensuite aux nouveaux arrivants sur la commune. La société Buroset en assure le tirage également.

### Commission signalétique

Nous sommes toujours en attente de la part de la société JBSI, des plaques de rues manquantes, défectueuses ou erronées à la 1<sup>ère</sup> livraison. Sinon, nous pouvons considérer que ce gros chantier est en phase d'achèvement.

Une remarque concernant les cartes grises : Bricopro, dans la zone artisanale des fromentaux, accepterait de proposer le jeu de plaques à 9.50 € au lieu de 14 .50 €.

## Courriers reçus

- Un courrier d'Aimé Guillon pour rappeler à la mairie, de faire appliquer et exécuter les arrêtés en matière de divagation de chiens. Ce courrier fait suite à la nouvelle attaque dont la ferme Guillon a fait l'objet par des chiens errants.

## Questions diverses

- L'APPNV demande que la commune appuie leur demande d'intervention, auprès du sous Préfet, sur le dossier de suivi des nuisances engendrées par le TGV sur la commune de Primarette.
- La réunion sur la redevance incitative, annulée suite aux intempéries, a eu lieu le 13 décembre.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 22 h.**

**Le prochain conseil aura lieu le 25 janvier 2011 à 20 h.**